



Document de réflexion sur l'action

La Responsabilité des Retraités

Pierre Caro, nov. 2011

1 - Points de vue.

- aucune femme, aucun homme ne peut envisager vingt, trente ans et plus en situation de retraite sans « penser et élaborer » un projet de vie personnel et collectif, dans et avec la société.
- chacun a conscience combien les conséquences des progrès (ils sont irrémédiables) obligent des changements de plus en plus rapides de nos environnements. Le temps de retraite considéré comme temps de repos bien mérité est aujourd'hui un danger.
- l'activité, choisie, apprise, comprise est indispensable afin que les retraités soient connus et reconnus pour eux-mêmes et pour leurs productions. L'activité choisie est un facteur de bonne santé entretenue.
-

Pour assurer leurs responsabilités, d'acteurs citoyens, les retraités conviennent de plus en plus qu'une formation est nécessaire. Elle doit leur permettre de transformer leurs expériences personnelles et professionnelles en « outils » pour entreprendre, avec la génération précédente et les deux ou trois, voire quatre suivantes, le vivre ensemble. Ils doivent agir en professionnels qualifiés en continuant d'apprendre pour comprendre et entreprendre... au moins leur vie.

Ils assureront d'autant mieux leurs responsabilités qu'ils seront connus et reconnus comme des aînés responsables, expérimentés et capables.

2 - Problèmes

« qui est responsable de quoi ? »

Qui est responsable pose aux retraités la question des conditions de déroulement de la carrière professionnelle. L'ingénieur ou le médecin qui ont vécu une carrière jusqu'à 65 ans, sont plus en capacité d'assumer leurs responsabilités que la caissière du super marché ou l'ouvrier qui a connu des périodes de chômage plus ou moins longues et difficiles pour lui et son foyer.

La première responsabilité du retraité c'est de se donner les moyens et les capacités d'entreprendre une nouvelle étape de vie dans un travail (il demeure le facteur de situation et de lien social) choisi, appris, compris et réalisé avec dignité (souvent pour compenser celle qu'il n'avait plus).

Le problème premier c'est celui de ne pas savoir vieillir. Peu de personnes ont conscience que, lors de leur entrée en situation de retraite, ils entament vingt, trente ans et plus, un quart ou un tiers de leur vie, un quart ou un tiers de siècle... libres de leur temps, sans obligation professionnelle et assurés de leur pension.

Ce n'est pas rien, c'est un danger si ces éléments ne sont pas connus, maîtrisés. C'est une richesse que les jeunes souhaiteraient posséder.

Ces personnes en situation de retraite représentent 20% de ceux « obligés » de travailler et qui se trouvent à faire face à des risques de temps sans emploi de plus en plus fréquents.

L'autre danger est celui du partage équitable des postes de travail. Aucune société ne peut envisager les aînés touchant pension sans obligation de travailler alors que les jeunes, même diplômés (de plus en plus) risquent d'être sans emploi. Une réponse serait dans le salaire à vie accordé à partir de 18 ans pour tous les citoyens. C'est une politique sociale qui demande l'adhésion et la volonté de tous. C'est une autre responsabilité dans une autre démocratie, qui donnerait aux citoyens un même minimum décent pour s'engager dans ses devoirs et ses droits tout au long de sa vie.

Les attentes

Les problèmes liés ou consécutifs d'un manque de répartition équitable des postes de travail, pose en premier lieu les objectifs de l'éducation et de la formation professionnelle.

L'enseignement doit être mené pour les savoirs et connaissances scientifiques, techniques, technologiques, commerciales, d'information et d'apprentissage tout au long de la vie, indispensables et nécessaires à l'exercice des professions possibles dans les deux ou trois décennies à venir.

L'enseignant ne peut plus se satisfaire de ses savoirs, il doit aider à l'accouchement des savoirs nécessaires à ses élèves tout au long de sa carrière. Il doit progresser avec eux et les accompagner dans les évolutions des sociétés. Devoir suivre une « formation qualifiante » après un bac c'est aberrant !

Savoir ne suffit pas pour mener une carrière. L'intérêt, la passion, l'envie et le besoin de progresser dans ses développements personnels et professionnels sont indispensables. Si ces éléments ne sont pas connus et reconnus durant quarante années de carrière, il est difficile, sinon impossible, de les demander lors de l'entrée en situation de retraite.

Obstacles

L'obstacle premier c'est le refus de prendre en compte la réalité de 20, 30 ans et plus, de possible vie en situation de retraite.

Nous avons de grandes difficultés à faire une péréquation entre les âges de 20 à 50 ans et ceux de 60 à 90 ans et même de 60 à 70 ! Pourtant, sauf accident ou maladie, toujours possibles et pour les deux situations, 30 années demeurent trente années.

La prétexte de « vieillesse » n'intervient pas puisque plus personne à 60 ans pense un seul instant qu'il est « vieux ». Les grands-mères portent des vêtements identiques à ceux de leurs petites-filles, elles vont danser, faire du sport entre amies ; les grands-pères roulent en grosse moto et font du parapente...

Le second obstacle demeure l'éducation et la formation. Il est difficile de demander à un travailleur qui a vécu plus ou moins « aisément » le « nez dans le guidon » sa carrière, quel que soit son niveau de hiérarchie, d'entrer à l'université pour faire un bilan de savoirs et d'ignorances (le couple est, là également, insécable) afin de préparer deux ou trois décennies de citoyen acteur dans et avec la société !

Le troisième qui n'est pas le plus facile, mais sans doute le plus dangereux pour l'avenir : assumer son rôle et sa place d'aîné devant nos plus jeunes.

D'autres pourraient être ajoutés, mais si nous trouvions à améliorer seulement ces trois derniers, la société aurait fait un grand pas vers un monde meilleur.

Les contraintes ?

L'une des contraintes née de la situation politique et sociale en France est l'idée généralisée qu'un retraité ne peut pas « occuper » un emploi. Ceci est d'autant plus affirmé que les postes de travail manqueraient depuis quelques décennies. En « travaillant » le retraité prendrait la place d'un jeune.

Une décision nationale a même offert aux travailleurs d'entrer en situation de pré retraite dès 55 ans pour « donner la place à des plus jeunes » L'échec était prévisible. Le taux de chômage n'a pratiquement pas cessé d'augmenter depuis. Le travail « illégal » au noir s'est développé.

Un « dilemme » parfois douloureux, s'est développée entre le retraité qui peut se sentir mal considéré en travaillant (même bénévolement) et son sentiment d'entrer au paradis sur terre lorsqu'il connaît le temps de sa retraite. C'est une situation suffisante pour un désintérêt de responsabilité.

Dysfonctionnement de la répartition du travail.

Les situations difficiles de l'emploi font que certains ne peuvent, ne veulent plus assurer leurs responsabilités professionnelles. Quelle responsabilité pour le travailleur de l'usine de fabrication d'armes ? Pour l'employé (e) de Pôle emploi qui sait pertinemment que l'emploi est impossible pour la personne qu'il ou qu'elle reçoit, n'existe pas ? Pour le cadre « responsable » d'un centre de télé consommation qui sait parfaitement que l'avenir des personnes qu'il « surveille » est plus que limité ? Pour le vigile qui doit « absolument » découvrir des fraudeurs dans le magasin ? ...etc

Ce sont quelques unes des situations qui ne favorisent pas « l'envie » d'assumer des responsabilités leur carrière obligée terminée.

C'est une situation indigne pour le XXIe siècle que celle de ne pas avoir le droit d'assumer autrement ses responsabilités professionnelles sauf à risquer son emploi, son salaire pour le foyer ! C'est une situation kamikaze inadmissible.

3 - Analyse

La persistance d'un grand nombre de ces problèmes à toujours la même cause : l'éducation et la formation des citoyens, de tous les citoyens pour mieux les encourager à développer leurs capacités et leurs moyens humains.

Si le monde du travail crée des contraintes obligées pour assurer son revenu, celui de son foyer, la situation en retraite est une chance considérable pour changer, choisir de mener d'autres responsabilités sans la crainte pour l'emploi, ou la sanction.

La nécessité de consacrer un temps de réflexion afin d'élaborer un réel projet de vie en situation de retraite est plus que jamais une exigence sine qua non indispensable pour une société dans un monde plus éthique et responsable.

4 - Résonances

Le groupe des retraités professionnels envisage que les acquis sociaux obtenus par nos pays industriels dits développés, soient généralisés à tous les travailleurs de la planète.

Ces problèmes limités aujourd'hui, doivent être maîtrisés et être transmis auprès des travailleurs des pays en voie de développement, afin de leur apporter nos réussites en leur évitant nos échecs.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre afin que le travail de réflexion et d'action soit mené en France, en Europe et dans le monde.

5 – Influences culturelles

La « profession » de retraité est la plus jeune connue, à peine un siècle. Les professions de journalistes, enseignants, juristes, de relations humaines... ont déjà plusieurs dizaines de siècles d'expérience.

C'est une chance car ces nouveaux professionnels peuvent s'enrichir des expériences de toutes les autres professions.

La profession de retraité sera connue par tous les citoyens et pour un temps de plus en plus long, au moins pour les prochaines décennies.

6 - Propositions

J'ai travaillé deux années pour répondre à une demande de la Fondation, afin d'écrire mon travail mené depuis plus de dix années maintenant.

Ce document détaille la plupart des réponses faites dans ces lignes. Il portait la proposition de titre « Apprendre à construire sa retraite et à maîtriser son vieillissement » Vers une nouvelle carrière professionnelle.

Cependant, j'ai conscience que les conséquences des progrès, leurs rapidités de changements, font qu'il me faut reprendre une grande part de mes écrits afin de les réajuster.

A chacun des échanges en réciprocité dans le groupe E&R retraités professionnels, nous découvrons de nouvelles raisons, de nouvelles situations dont il faudrait entreprendre l'étude attentive.

Aujourd'hui, le groupe E&R retraités professionnels est engagé dans la recherche de son développement

européen. Nous sommes en relation de travail avec l'Agence « Age plaform européenne pour le vieillissement actif » à Bruxelles. Nous nous sommes rendu à Bruxelles et nous maintenons des relations de travail permanentes.

Nous préparons un groupe de travail, réunion de six associations pour développer la formation à la retraite active. La présidence est assurée par le Professeur Maurice Tubiana à Paris. Nous écrivons un Manifeste.

Nous sommes engagé dans un travail de réflexions avec le Cnam de Nantes, sur une analyse des « atouts » qui pourraient inviter les employeurs (privés et publics) à prendre en compte la formation pour la préparation à cette nouvelle étape de vie dans une nouvelle carrière professionnelle. Cette initiative pourrait éviter les « pré retraites » en organisant des partenariats dans des fabrications ou des services sous les responsabilités des retraités. Nous pensons que la mise en place d'un « service civil des aînés » participerait à la gestion des diverses actions et à leur plus grande visibilité et performance. En même temps nous travaillons sur un pédagogie la mieux adapté à des personnes qui reprendraient des études à soixante ans !

Le groupe E&R retraités professionnels travaille sur la démocratie participative des plus démunis, ceux qui sont prêts à s'exclure de la société tant ils ont de souffrances accumulées parfois. Car il sont très absents des groupes de travail et de réflexion où ils pourraient se faire entendre par d'autres. Les retraités nouveaux professionnels, pourraient mieux proposer de la accompagner.

Les jeunes retraités ont un grand besoin de s'exprimer, d'être entendus et reconnus pour eux-mêmes pour ce qu'ils seraient en capacité d'entreprendre, pour ce qu'ils n'osent plus faire savoir...même auprès de leurs proches. Ce sont des raisons de divorces, suicides, dépression, exclusions... intolérables en 2010 et pour l'avenir de nos jeunes.

C'est la raison du Café des âges que j'ai ouvert dans ma maison et de l'atelier d'écriture que j'ai ouvert dans ma communauté de commune.

Localement nous essayons d'être le plus possible présent auprès des Conseils Régional et Général et des instances et autorités locales.

Nous sommes partenaire du Centre Gérontopôle de Nantes ou nous allons développer notre travail sur la retraite et le vieillissement.

J'espère avoir été assez explicite et concis ? Il n'est jamais facile de limiter ses passions... pour une entreprise à laquelle nous sommes profondément convaincu de sa nécessité pour un renouveau politique, économique, social et culturel.